



COMMUNIQUE FO JUSTICE

Bâtiment D5 :

231 grammes de substances prohibées découverts – une réalité alarmante

La récente découverte ce samedi 21 mars 2026 de 231 grammes de produits prohibés ainsi que divers accessoires téléphoniques lors d'une fouille de cellule au bâtiment D5 vient une nouvelle fois illustrer l'ampleur inquiétante du phénomène d'introduction de produits illicites en détention.

Force Ouvrière Justice tient à saluer avec force le professionnalisme, la vigilance et l'engagement sans faille des collègues. Cette saisie est le fruit d'un travail rigoureux et exemplaire, démontrant une fois encore que les personnels restent pleinement mobilisés malgré des conditions de plus en plus dégradées.

[Mais jusqu'à quand tiendrons-nous sans moyens adaptés ?](#)

Une administration en décalage face aux enjeux sécuritaires.

Force Ouvrière Justice dénonce les carences récurrentes de l'administration, incapable aujourd'hui d'apporter une réponse à la hauteur des enjeux majeurs de sécurité.

Les faits sont là :

- Les quantités de drogues saisies sont de plus en plus importantes
- Elles témoignent clairement de l'existence de véritables réseaux de trafic en détention
- Les conséquences sont immédiates :
 - Règlements de comptes sur les cours de promenade
 - Climat d'intimidation et de pression sur les détenus comme sur les personnels

Les drones : une menace majeure, directe et indirecte.

Force Ouvrière Justice alerte depuis des années sur ce phénomène. Aujourd'hui, il explose.

➤ Menace directe :

Les drones permettent l'acheminement rapide et ciblé de produits prohibés (stupéfiants, téléphones, armes potentielles) directement en détention, contournant tous les dispositifs traditionnels de contrôle.

➤ Menace indirecte :

Ils renforcent les réseaux criminels internes, alimentent les trafics, structurent des rapports de force entre détenus et contribuent à la montée de la violence au sein des établissements.

Rappel essentiel : les livraisons par drones ne se limitent plus aux seuls stupéfiants.

Force Ouvrière Justice exige des mesures immédiates et concrètes.

Face à cette menace majeure, **Force Ouvrière Justice** demande :

- La création en urgence d'une brigade anti-drones spécialisée, dotée de moyens humains et matériels adaptés
- Le déploiement de technologies de détection et de neutralisation performantes
- Le renforcement des dispositifs de sécurité périmétrique
- Des mesures réellement dissuasives pour lutter contre ces intrusions.

Il en va de la sécurité de tous !

Personnels, détenus, établissements : c'est tout l'équilibre carcéral qui est aujourd'hui menacé.

Force Ouvrière Justice ne se contentera pas de constats.

Nous exigeons des actes. Maintenant.

Force Ouvrière Justice – Défendre, Alerter, Agir

Adresse du Bureau local : espace ARENA
07 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : fo.cp-fleury-merogis@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 23 Mars 2026

